Observatoire local de la vie associative villeurbannaise

Rapport d'enquête 2022

villeurbanne

Édito : Christine Goyard-Gudefin

Adjointe au maire déléguée à la vie associative et aux centres sociaux

Les 3 300 associations Villeurbannaises sont des acteurs essentiels de la vie de nos quartiers. Pour mieux connaître les spécificités Villeurbannaise de ce tissu associatif à la fois riche et dense, nous avons mis en place en 2022, comme nous nous y étions engagés, un Observatoire local de la vie associative (OLVA).

Cet observatoire a pris la forme d'une grande enquête ; l'analyse des questionnaires que nous vous présentons dans ce document nous permet de disposer de chiffres clés et de tendances concernant le profil des associations, le portrait-robot des responsables associatifs au premier rang desquels le.la président.e., la place des bénévoles mais aussi de mesurer la part des associations dans l'emploi communal en tant qu'employeur ou encore la composition de leur ressources.

Cet observatoire porte donc un regard précis et objectivé sur la réalité du secteur associatif Villeurbannais en vue notamment d'alimenter la réflexion sur les partenariats ville – associations. Pour la Ville et l'élue que je suis, c'est un outil précieux d'accompagnement et d'aide à la décision.

Mais cet observatoire est enfin est surtout une magnifique façon de promouvoir le tissus associatif Villeurbannais et de mettre en valeur le rôle et l'importance de l'utilité sociale des associations dans notre ville.

Merci à tous les responsables et bénévoles associatifs pour leur engagement au quotidien au service des habitants de notre ville.

3300 associations actives

Qu'est-ce que la démarche OLVA développée par le RNMA ?

Depuis 2007, le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) accompagne les territoires dans la mise en place d'observatoires locaux de la vie associative (OLVA). En s'appuyant sur une méthodologie d'enquête par questionnaire développée en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS.

La démarche d'observation locale de la vie associative part du constat de l'absence de données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. L'OLVA, qui a vocation à être réactualisé dans le temps, permet ainsi de mieux connaître les spécificités, besoins et évolutions de la vie associative locale. Véritable outil d'aide à la décision, l'OLVA permet de se donner des repères pour agir ensemble.

Le saviez-vous ? La démarche OLVA a été menée sur 16 autres territoires en parallèle. Nous y faisons mention dans le rapport d'enquête qui suit en écrivant par exemple : « … comparativement aux autres OLVA … ». Ces territoires sont les suivants : Paris, l'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, Nantes, la Guyane, Lille, Brest, le Grand Narbonne, Mulhouse, Nanterre, Tourcoing, Versailles, Saint-André, Martigues, la Communauté de Communes Sartenais Valinco Taravo et Montrevault sur Evre. Néanmoins, ces comparaisons sont à prendre avec précautions car toutes ces enquêtes possèdent des spécificités pouvant biaiser les résultats (ex. divers émetteurs de l'enquête sur chaque territoire ne touchant pas forcément les mêmes associations, secteurs différement représentés dans chaque enquête et impactant des données comme le niveau de parité des bénévoles / salariés, etc.)

Méthodologie de la démarche OLVA :

L'OLVA a pris la forme d'une enquête quantitative composée de plus de 200 questions classées en 6 grandes parties. Les résultats de l'enquête portent sur l'année 2019, année pré-Covid-19, ce qui dresse un état des lieux associatif antérieur à la crise sanitaire.

Nous avons utilisé trois sources différentes pour constituer notre base de données des associations : le Répertoire National des Associations (RNA du Ministère de l'Intérieur), le répertoire des associations Villeurbannaises de la Préfecture du Rhône et l'annuaire des associations de la ville de Villeurbanne.

Ces trois bases ont été fusionnées, retraitées pour ne constituer au final qu'un seul fichier comprenant 5 135 associations théoriquement actives. Dans les faits, ce chiffre est largement surestimé car de nombreuses associations sont en sommeil ou ne font pas les démarches pour officialiser leur dissolution.

En réalité, le nombre d'associations actives à Villeurbanne est d'environ 3 300. Cette estimation est une moyenne déduite des croisements du nombre d'associations actives à l'échelle nationale, régionale et départementale avec le nombre d'associations employeuses, de créations d'associations et d'habitants de chacune de ces trois échelles territoriales.

C'est néanmoins sur la base du fichier de 5 135 associations que l'enquête a été envoyée : 4 000 enquêtes ont été envoyées par voie postale et 1 655 par e-mailing (il y a donc eu quelques doublons courrier/e-mail). Comme attendu, plus de 1 200 courriers sont revenus NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée) pour diverses raisons.

Le territoire villeurbannais :

La ville de Villeurbanne est la deuxième ville la plus peuplée de la métropole de Lyon. Plus d'une personne sur dix y habite (11%). En 2018, la commune comptait 150 700 habitants et sa population continue d'augmenter : elle croît en moyenne de +0,5% chaque année depuis 2013. La commune se démarque essentiellement par une part importante d'habitants âgés de 20-39 ans (37% à Villeurbanne contre 31% dans la métropole), un solde migratoire apparent négatif – différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel (-0,7% à Villeurbanne contre 0% en moyenne sur le territoire métropolitain), une proportion assez élevée de ménages composés d'une seule personne (expliquée en partie par la présence d'étudiants) et inversement un nombre proportionnellement moins important de couples (avec ou sans enfants).

De tradition industrielle, Villeurbanne connaît de profondes mutations de son tissu économique local qui évolue vers une économie plus servicielle. Fin 2020, deux emplois salariés privés sur trois relèvent des services aux particuliers ou aux entreprises. Malgré la crise intervenue en 2020, le nombre de créations d'entreprises continue de croître. Villeurbanne reste un pôle d'emplois majeur qui attire des actifs de toute la Métropole. Fin 2020, la ville concentre 51 850 emplois salariés privés et 9% d'emplois de la métropole.

Villeurbanne et ses quartiers :

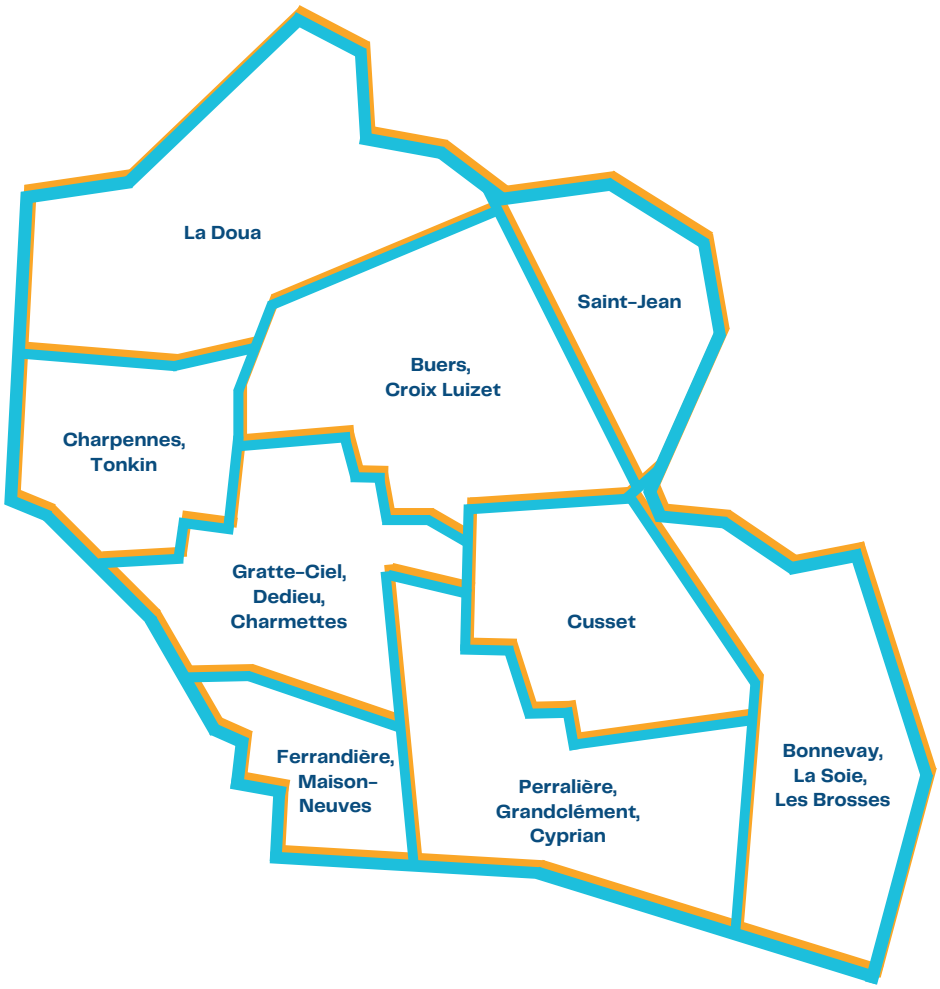

Dynamique associative du territoire :

Entre 2011 et 2021, la moyenne d'associations crées chaque année est de 187. En 2019, la ville de Villeurbanne connaissait une dynamique de création d'exactement 187 nouvelles associations. Celles-ci sont venues s'ajouter à l'existant pour atteindre un total d'environ 3300 associations actives. Elles représentent un total de 85 800 participations bénévoles (à différencier du nombre de bénévoles car un bénévole peut participer à plusieurs associations) pour l'ensemble des associations. Une association rassemble donc 26 bénévoles en moyenne. Ce nombre d'engagements bénévoles par association se situe dans la moyenne haute par rapport aux autres OLVA.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS CRÉÉES PAR ANNÉE À VILLEURBANNE DEPUIS 2004

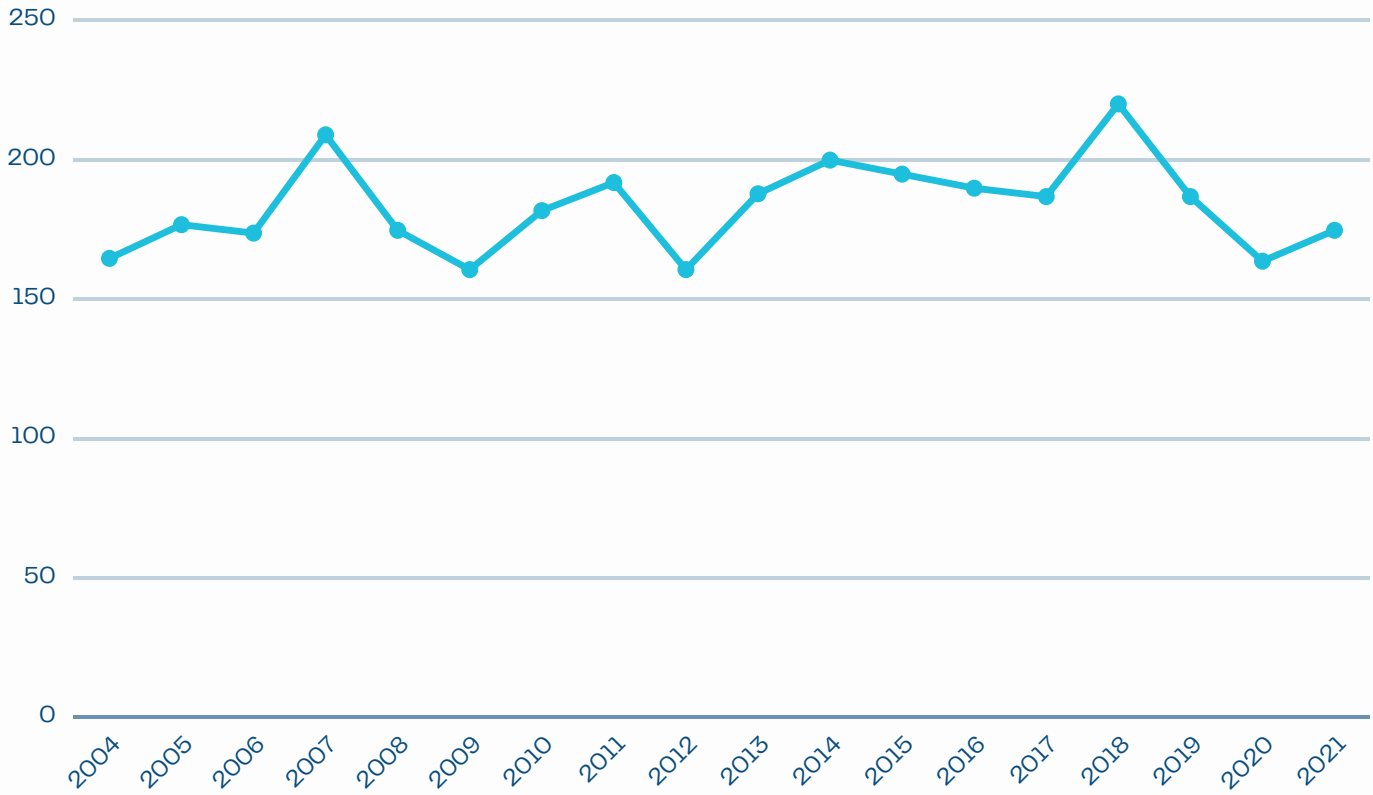

85 800

participations bénévoles

1 – Quel paysage associatif à Villeurbanne ?

DES ASSOCIATIONS HISTORIQUES ET UN AXE CULTURE / ÉDUCATION / ACTION SOCIALE TRÈS ACTIF :

Premier objectif attendu de l'OLVA villeurbannais : dessiner le profil des associations actives sur le territoire. Cette première partie donne à voir des éléments de réponse.

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS PAR SECTEUR

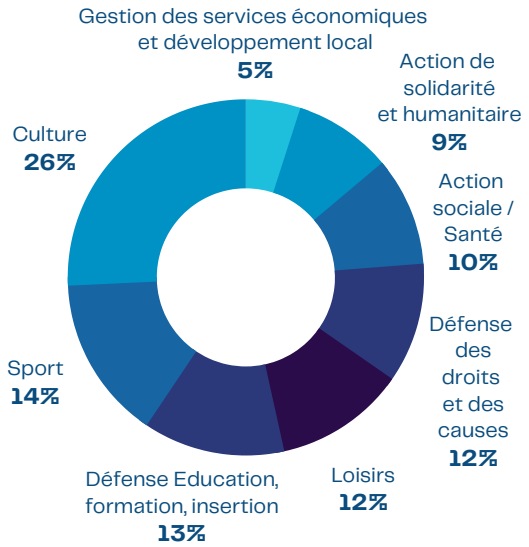

Avec 12% et 14% des associations actives sur Villeurbanne contre 19% et 24% au national, les secteurs des loisirs et du sport semblent moins présents sur le territoire qu'ailleurs en France. A l'inverse, avec respectivement 26%, 13% et 10% des associations actives sur Villeurbanne contre 20%, 7% et 4% au national, les secteurs de la culture, de l'éducation, formation, insertion et de l'action sociale, santé représentent une grande force du territoire. En comparaison avec les autres OLVA, c'est l'importance du secteur de l'éducation, formation, insertion et la faiblesse relative de celui du sport qui ressort sur Villeurbanne.

Plusieurs éléments peuvent expliquer ces écarts. La direction de la vie associative et des centres sociaux étant moins en contact avec les associations sportives, il est possible qu'elles s'en retrouvent moins représentées. C'est en effet la direction du sport et l'office du sport villeurbannais qui sont leurs partenaires au quotidien, par ailleurs, la présence d'un club Omnisport (ASVEL Omnisports) qui regroupe plusieurs clubs en une entité unique vient aussi réduire sa représentation statistique.

La culture bénéficie de l'existence de grosses structures (30% des associations employeuses) et du dynamisme de la ville en ce domaine (Capitale Française de la Culture 2022, les Invites, etc.) qui semble créer un terreau fertile au développement de plus petites associations.

Le campus de la Doua et ses 22 000 étudiants est un élément moteur pour la Ville. L'activité associative qui en découle se retrouve notamment, mais pas seulement, dans la forte présence d'associations d'éducation, formation, insertion.

Enfin, la réalité sociale de certains quartiers, l'histoire de la ville ancrée dans la solidarité ou encore la présence du Médipôle peuvent expliquer la part plus importante sur le territoire du secteur de l'action sociale / santé.

26%

d'associations culturelles

ANNÉE DE CRÉATION DES ASSOCIATIONS

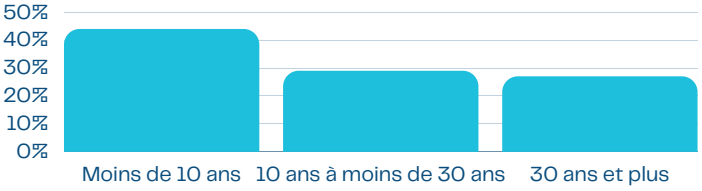

Avec 27% des associations ayant plus de 30 ans, 29% de 10 à 30 ans et 44% de moins de 10 ans, et en comparant aux autres OLVA, Villeurbanne semble bénéficier à la fois d'une forte vitalité et du renouvellement de ses associations, le tout en gardant un socle d'associations historiques et pérennes dans le temps.

DES TERRITOIRES ASSOCIATIFS HÉTÉROGÈNES :

21%

des associations principalement actives à l'échelle du quartier

En tant que territoire urbanisé et intégré au centre d'une grande Métropole, Villeurbanne accueille un milieu associatif agissant à différentes échelles. 39% des associations déclarent avoir pour échelle territoriale principale le quartier ou la commune. Cette donnée monte à 58% en incluant l'échelle de l'intercommunalité et sans doute plus en intégrant les répondants déclarant ne pas avoir de territoire en particulier. Cela démontre une présence majoritairement tournée vers le territoire de la Ville avec, dans le même temps, ¼ des associations qui rayonnent régionalement, nationalement et internationalement.

Lorsque l'on compare ces chiffres aux autres OLVA, il ressort que l'échelle du quartier est plus importante qu'ailleurs sur Villeurbanne à l'inverse de celle du département. Cela peut s'expliquer par le très fort taux d'urbanisation qui permet une découpe en quartiers denses, ainsi que par la présence d'une Métropole intégrant les compétences habituellement départementales.

La proportion d'associations actives sur le territoire villeurbannais varie en fonction des quartiers. La centralité, le dynamisme et l'accessibilité du quartier Gratte-Ciel, Dedieu, Charmettes fait de lui le plus associatif de la ville avec 23% des associations déclarant y être actives. La Doua et sa vie étudiante arrive en deuxième position avec 18% des associations.

A l'inverse, Buers / Croix Luizet, Ferrandière / Maisons-Neuves et Saint-Jean ne sont cités comme lieu d'activité que par 9%, 6% et 4% des associations déclarants être actives sur le territoire. Il existe plusieurs raisons à cela, propres à chacun de ces trois quartiers : dynamique sociale plus difficile (mis en lumière par la classification en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)), quartier de plus petite taille, géographiquement excentré, territoire majoritairement résidentiel, manque d'accessibilité, etc.

QUARTIER D'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS – CHOIX MULTIPLE

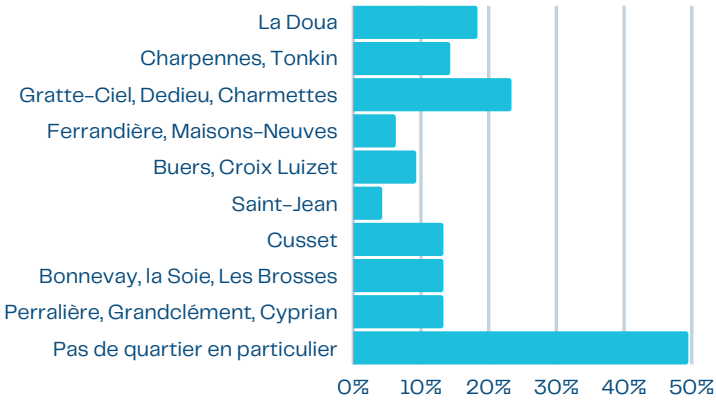

ECHELLE TERRITORIALE PRINCIPALE DE L'ACTIVITÉ

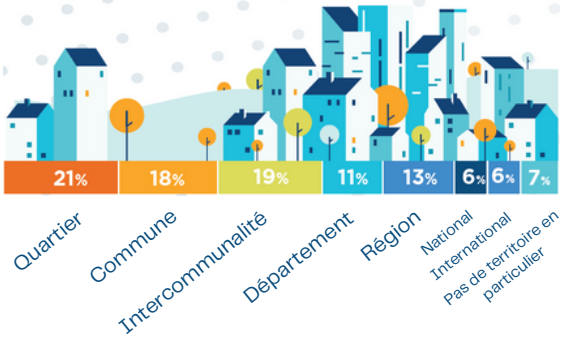

Villeurbanne compte 5 QPV aux besoins importants et avec des contextes sociaux complexes : Bel Air – Les Brosses, Les Buers Nord & Sud, Monod, Saint-Jean et Tonkin. Nous nous sommes donc interrogés sur la présence des associations sur ces territoires et il ressort que 1 association sur 5 déclare intervenir en QPV. En ce qui concerne les associations employeuses c'est même 1 sur 2 ! Cet écart est d'autant plus important dans le quartier Saint-Jean avec 2% des associations non employeuses déclarant y être actives contre 14% des associations employeuses. Ces dernières ont donc un rôle majeur pour des QPV qui bénéficient tout de même d'une vitalité associative réelle.

1/5

1 association sur 5 intervient en QPV

1/2

1 association employeuse sur 2 intervient en QPV

DES MILLIERS DE BÉNÉFICIAIRES AVEC LES JEUNES ADULTES COMME CIBLE PRIORITAIRE :

Il est difficile d'évaluer le nombre total de bénéficiaires des actions des associations sur le territoire. Notre étude nous apporte néanmoins des éléments sur le nombre de bénéficiaires par association. Nous pouvons distinguer trois groupes égaux : un tiers des associations déclarent entre 1 et 49 bénéficiaires, le deuxième tiers entre 50 et 199 bénéficiaires et le derniers tiers plus de 200 bénéficiaires (18% des associations en déclarent même plus de 500).

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ASSOCIATION

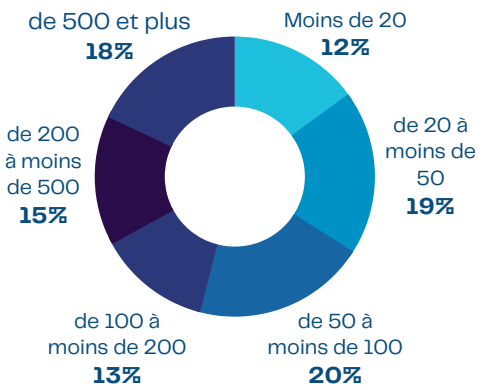

ÂGE DU PUBLIC VISÉ – CHOIX MULTIPLE

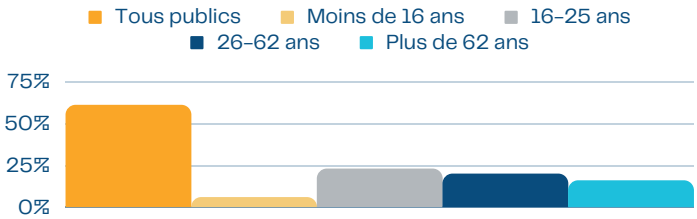

La majorité des associations déclarent ne pas cibler les bénéficiaires en fonction de l'âge (61%). Cette première donnée nous invite à relativiser les suivantes car les associations déclarant cibler tous les publics ont, pour certaines, déclaré également s'adresser à une ou plusieurs tranches d'âges.

Quasiment ¼ des associations s'adressent aux 16-25 ans, soit 3 points de plus que celles ciblant les 26-62 ans, tranche qui compte pourtant plus de générations. Ce résultat est le reflet de la forte présence de jeunes, étudiants ou non, sur le territoire et est dû au fait que la tranche des 16-25 ans concentre le plus de difficultés. Enfin, 1/3 des associations ciblant les -16 ans sont des associations employeuses, probablement celles qui proposent des activités pour enfants.

1/4

1 association sur 4 vise principalement les 16-25 ans

Une tarification adaptée au profil du public est mise en place par 1/3 des associations du territoire. Pour 59% de ces associations ce sont les tarifs préférentiels en fonction de la situation de l'usager – bénéficiaire (étudiant, chômeur, retraité, famille nombreuse, etc.) qui sont plébiscités. La gratuité et l'application du quotient familial sont bien plus développées chez les associations employeuses. A l'inverse, les associations non employeuses privilégient l'utilisation de tranches d'âges. 28% des associations ont aussi déclaré d'autres types de tarification comme le prix libre (qui ressort le plus) ou encore des tarifs dégressifs en fonction de la fréquence d'utilisation.

TYPE DE TARIFICATION ADAPTÉE AU PROFIL DU PUBLIC – CHOIX MULTIPLE

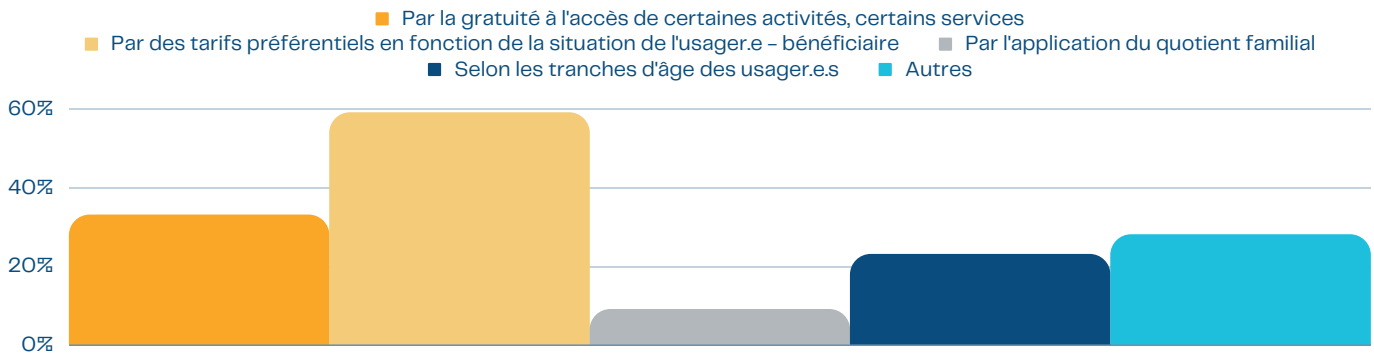

2 – Quels acteurs et quelles organisations pour les associations villeurbannaises ?

ADHÉRENTS, BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES, FORCES VIVES DES ASSOCIATIONS :

ADHÉRENTS

Les adhérents, bénévoles et volontaires sont les moteurs des associations tant en terme financier que d'activité. Pour ce qui est des adhérents, la majorité des associations (57%) en compte entre 1 et 50 et 1/4 en compte au moins 100. Il est à noter que, même si les associations employeuses déclarent pour la moitié d'entre elles avoir plus de 500 adhérents, certaines n'en ont quasiment pas. Ainsi, si disposer de salariés rend plus probable l'existence de nombreux adhérents cette corrélation n'est pas automatique.

NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR ASSOCIATION

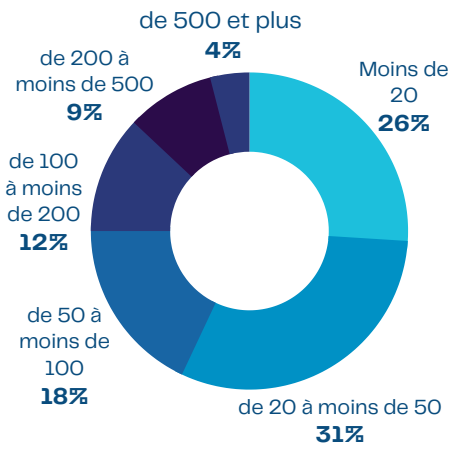

25 %

des associations ont au moins 100 adhérents

BENEVOLES

Un peu plus d'un tiers des associations déclarent pouvoir bénéficier de 1 à 9 bénévoles et même 2/3 en élargissant aux associations déclarant moins de 20 bénévoles. Comme pour les adhérents, les associations employeuses comptent en moyenne plus de bénévoles mais certaines en sont tout de même dépourvues.

En analysant le profil de ces bénévoles nous pouvons affirmer qu'à Villeurbanne, le bénévolat se conjugue au féminin. En effet, 56% des bénévoles sont des femmes et 68% des associations déclarent que leurs bénévoles sont majoritairement des femmes.

70% des bénévoles sont des bénévoles réguliers. Une différence existe entre les associations employeuses, dont 36% d'entre elles comptent moins de 50% de bénévoles réguliers, là où ce chiffre n'est que de 25% pour les associations non employeuses. Les associations employeuses, de par leur plus grande taille, ont donc de plus grande difficultés à fidéliser leurs bénévoles.

70%

des bénévoles sont des bénévoles réguliers

NOMBRE DE BÉNÉVOLES PAR ASSOCIATION

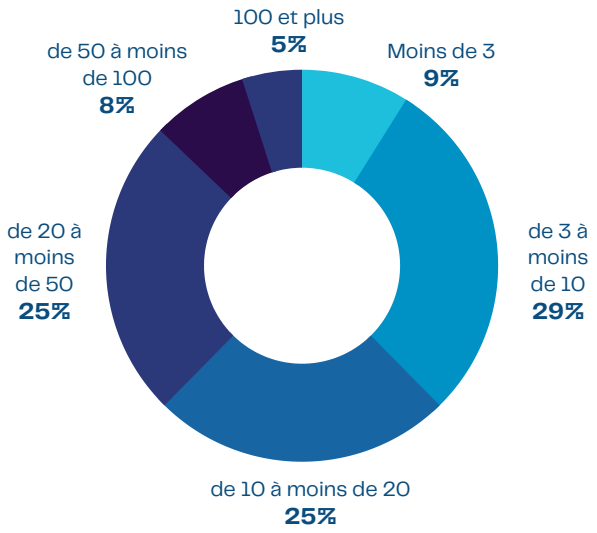

56%

des bénévoles sont des femmes

En termes d'âge, 45% des associations comptent parmi elles au moins ¼ de bénévoles de plus de 60 ans. Cela démontre une présence importante de ces derniers dans de multiples associations. Les moins de 25 ans représentent au contraire moins d'un quart des bénévoles dans 67% des associations tout en étant très majoritaire à plus de ¾ des membres dans 15% des associations. Les jeunes se retrouveraient donc avant tout dans des associations qui portent leurs sujets d'intérêts ou qui permettent de se sociabiliser avec des personnes de la même tranche d'âge.

POUR QUELLES RAISONS LES ASSOCIATIONS NE VALORISENT PAS LES HEURES DE BÉNÉVOLAT – CHOIX MULTIPLE

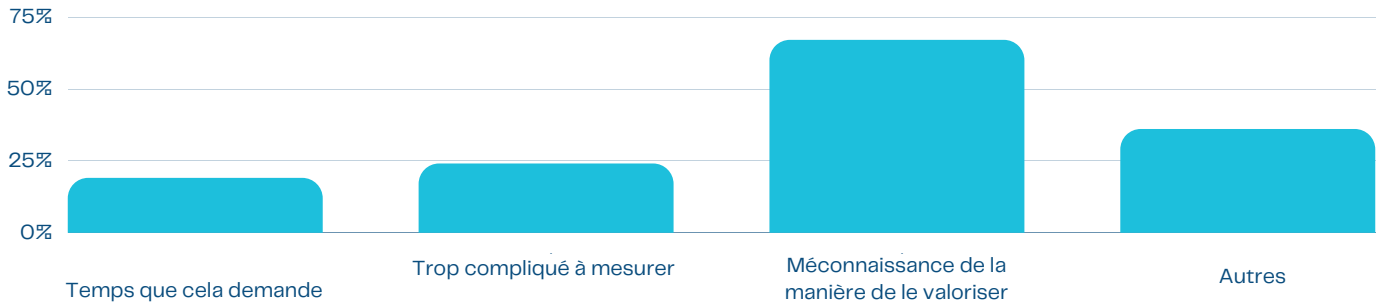

Malgré son importance, le bénévolat est insuffisamment mis en avant. La valorisation dans les comptes de l'association est un outil qui peut permettre de rendre visible cet immense travail fourni gratuitement. Cette valorisation est mise en place par une association villeurbannaise sur quatre, ce qui atteste d'une prise en main de cette question par les acteurs, même si une importante marge de progression existe. De plus, le fait que 67% des associations déclarent ne pas valoriser les heures de bénévolat par manque de connaissance confirme un besoin d'accompagnement sur le sujet.

VOLONTARIAT

Le volontariat est quant à lui davantage développé dans les associations employeuses par rapport aux non employeuses (36% des employeuses et 13% des non employeuses font appel à des volontaires). La quasi-totalité du volontariat dans les associations employeuses est réalisé par des volontaires en service civique ou SNU (Service National Universel). Au contraire, plus de la moitié des associations non employeuses bénéficiant de volontaires déclarent d'autres types de volontariat.

81% des associations employeuses déclarent avoir entre 1 et 4 volontaires par an. Les motivations principales pour les associations sont pour 69% d'entre elles de « participer à la promotion de l'engagement associatif-citoyen des jeunes » et pour 41% de « participer à la formation et à l'insertion des jeunes ». Seul 18% déclarent un besoin plus pragmatique qui est de « bénéficier d'une ressource supplémentaire dont le coût est faible ».

RAISON DU NON-ACCUEIL DE VOLONTAIRES – CHOIX MULTIPLE

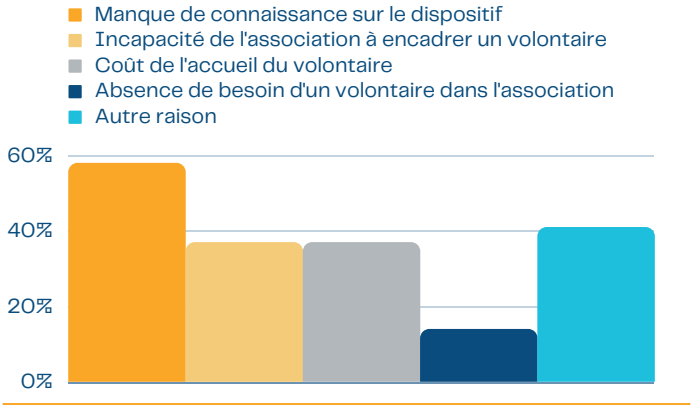

Pour la grande majorité des associations n'accueillant pas de volontaires, les raisons sont multiples. La principale, avec 58% des répondants, est le « manque de connaissance sur le dispositif » ce qui démontre là encore un travail important de formation à réaliser localement. Il est aussi notable de constater que le besoin existe puisque seulement 14% des répondants déclarent ne pas en avoir le besoin là ou dans le même temps 37% des répondants pointent le coût et l'incapacité de l'accueil d'un volontaire comme motif de non recours à ces derniers.

DES GOUVERNANCES ATYPIQUES QUI ÉMERGENT :

Le mode de gouvernance classique (CA, bureau, président, trésorier, secrétaire, etc.) est toujours plébiscité par les associations qui le choisissent pour 86% d'entre elles. Les 14% restant ont mis en place des gouvernances collégiales, collectives, directes ou autres. Dans les réponses « autres » nous pouvons retrouver des gouvernances :

- locales mais dépendantes d'une structure nationale,
- intégrant obligatoirement les publics ciblés (étudiants, personnes ayant connu un parcours d'exil, etc.),
- donnant les pouvoirs employeurs au Conseil d'Administration (CA) et les autres responsabilités à des commissions ouvertes aux adhérents.

MODES DE GOUVERNANCE DES ASSOCIATIONS

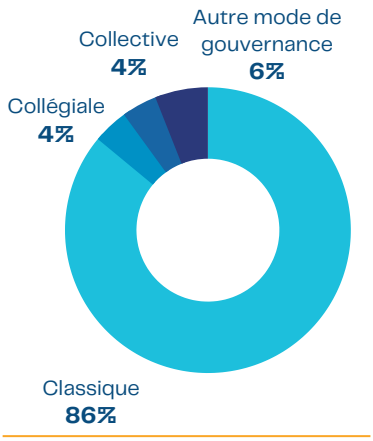

14 %

de gouvernances atypiques

Deux tiers des associations employeuses privilégient un CA composé de 12 membres ou plus. Pour les associations non employeuses, 41% des CA sont composés de 6 à 11 membres. Le salariat semble donc permettre une ouverture plus large des instances de décision et de pilotage. Enfin, 39% des répondants privilégient un rythme trimestriel pour les réunions du CA et ¼ privilégient les rythmes annuels et mensuels.

UNE DISTINCTION EN GENRE ET EN ÂGE ENCORE IMPORTANTE AU SEIN DES INSTANCES DE DÉCISION ET DE PILOTAGE :

Il existe classiquement trois postes de diririgeants au sein des associations : président, secrétaire et trésorier. Lorsque l'on dresse le portrait-robot moyen de la personne occupant chacun de ces postes nous constatons encore des profils types qui ressortent et qui s'appuient notamment sur une distinction genrée.

Cette distinction est très marquée lorsque l'on compare le portrait-robot du président et du secrétaire. Le Président est un homme (55%), plutôt âgé (66% de plus de 41 ans) en activité (56%) et à la retraite (35%) et avec une ancienneté moyenne de 8 ans. La secrétaire est au contraire une femme (63%), plus jeune (38% de moins de 41 ans), en activité (64%) et avec une plus faible ancienneté que le président (6 ans). Il est à noter que comparativement aux 16 autres OLVA, Villeurbanne est sur le podium des territoires progressistes avec une quasi parité et une répartition par âge plus égale.

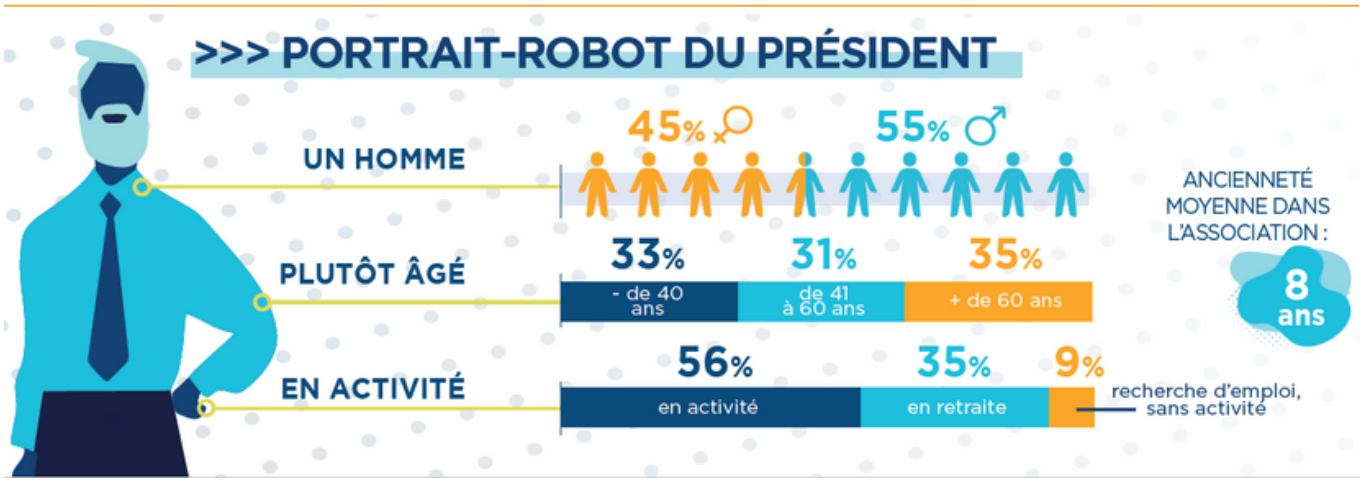

3 – Quelle réalité quotidienne pour les associations employeuses du territoire ?

LES ASSOCIATIONS, POURVOYEUSES D'EMPLOIS EN QUÊTE DE FINANCEMENTS :

Parmi les 3 300 associations villeurbannaises, on dénombre 437 établissements associatifs employeurs (442 en 2018 soit -1,16%) qui emploient 5 751 salariés (6 063 en 2018 soit -5,15%) ce qui représente 4 482 ETP (équivalents temps plein) et 138 605 millions d'euros de rémunérations brutes. Le salariat associatif est très majoritairement féminin : les femmes représentent 67% des personnes employées. Cette majorité de femmes salariées dans le secteur associatif est un élément que l'on retrouve à l'échelle nationale.

Les associations avec salariés, présentes sur le territoire, sont avant tout de petites associations employeuses : 42% d'entre elles déclarent 1 poste et deux tiers décrivent en avoir entre 2 et 9. Il existe tout de même un nombre important de grosses associations employeuses : 7% déclarent au moins 50 salariés, ce qui représente probablement la majorité des emplois.

5751

salariés dans les associations

437

établissement associatifs employeurs

TRANCHE D'EFFECTIFS DE SALARIÉS

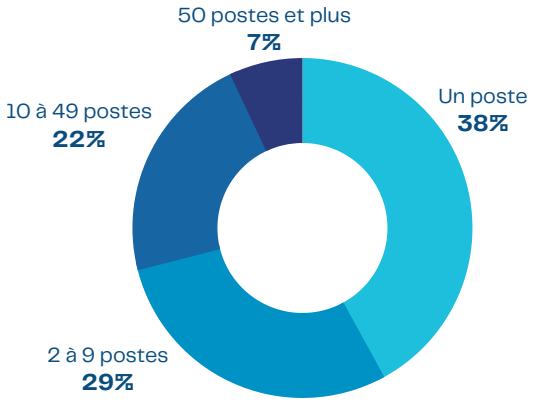

16% d'associations d'au moins 50 salariés

En ce qui concerne le non recourt au salariat, il ressort que de nombreuses associations n'ont soit pas de besoins identifiés (54%), soit ne souhaitent pas se professionnaliser (29%). Dans le même temps, 44% indiquent ne pas avoir de financements suffisants ce qui révèle un potentiel d'emplois important dans le secteur associatif, une réflexion à avoir sur les modèles économiques pour le réaliser et un questionnement sur la réelle nécessité, ou non, d'un emploi pour son association.

RAISONS DU NON RECOURT AU SALARIAT

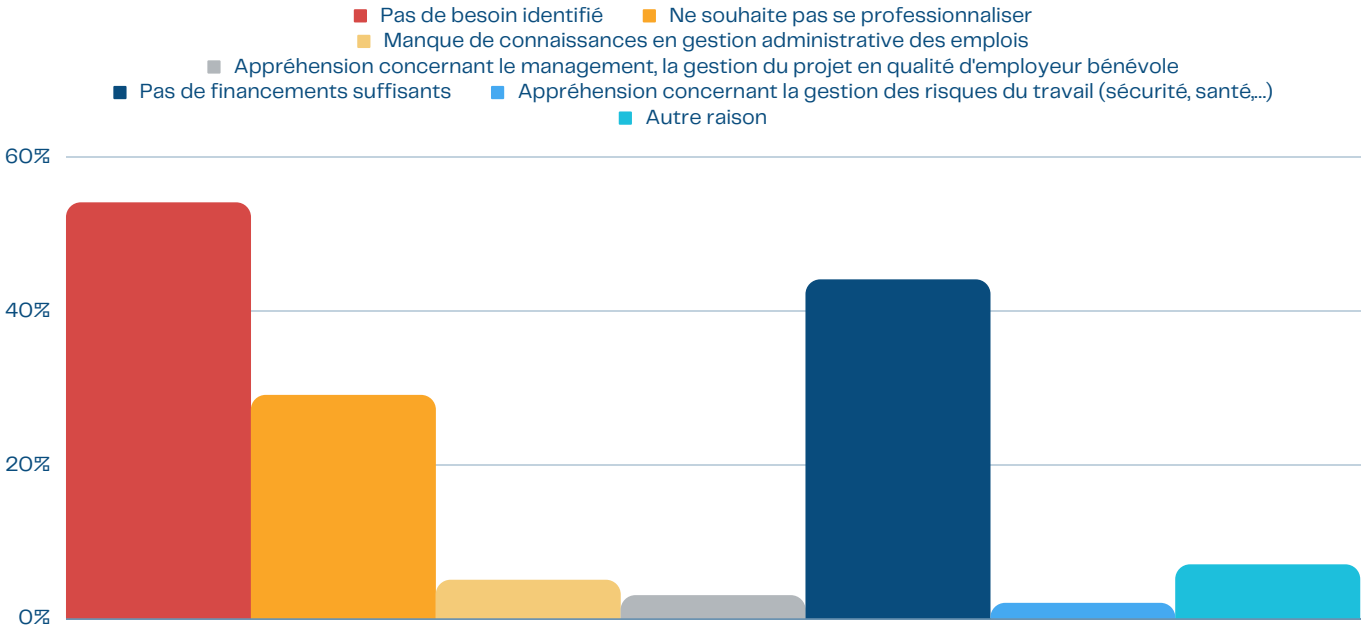

DES DIFFICULTÉS POUR FINANCER LES EMPLOIS PUIS POUR RECRUTER :

Seulement 5% des associations déclarent avoir « souvent » des difficultés dans l'exercice de la fonction employeur et 33% déclarent en avoir seulement « parfois ». La difficulté la plus importante, pour 38% des associations employeuses, est le financement des emplois. Vient ensuite, à 26%, la gestion administrative de ces derniers, puis les difficultés de management (17%) et de gestion des risques du travail (15%). Ces résultats expriment un besoin réel d'accompagnement des associations dans leur fonction employeur avec un focus sur la création d'un potentiel modèle économique leur apportant des ressources. 50% des associations employeuses ont d'ailleurs déjà recours à une aide extérieure sur ces sujets.

TYPE DE DIFFICULTÉS FONCTION EMPLOYEUR

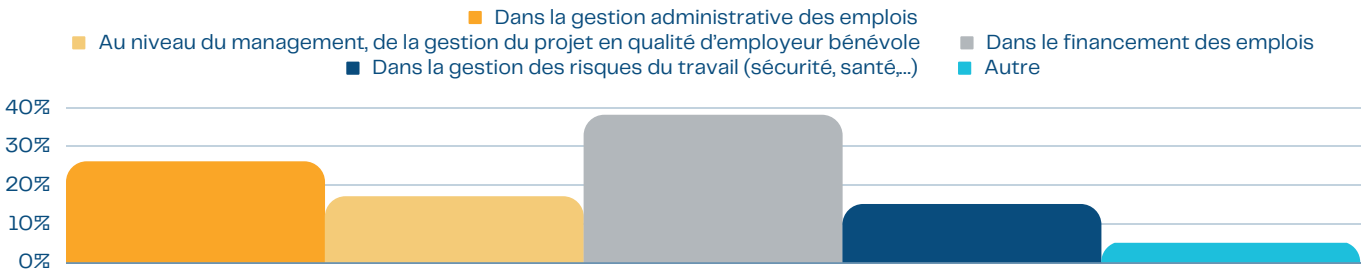

Notre enquête nous apporte également des éléments sur les difficultés de recrutement que rencontrent 1/3 des associations. Les besoins en recrutement se retrouvent de manière égale dans les fonctions support, productives et les autres (métiers du social, de l'animation, de la petite enfance, du soin, etc.). Les deux principales difficultés de recrutement, pour 61% des associations employeuses, sont l'inadéquation des candidats avec les besoins en recrutement ainsi que le manque d'attractivité des salaires. 1/3 des associations évoquent également de trop faibles perspectives d'évolution de carrière qui freineraient leurs capacités de recrutement.

RAISONS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT – CHOIX MULTIPLE

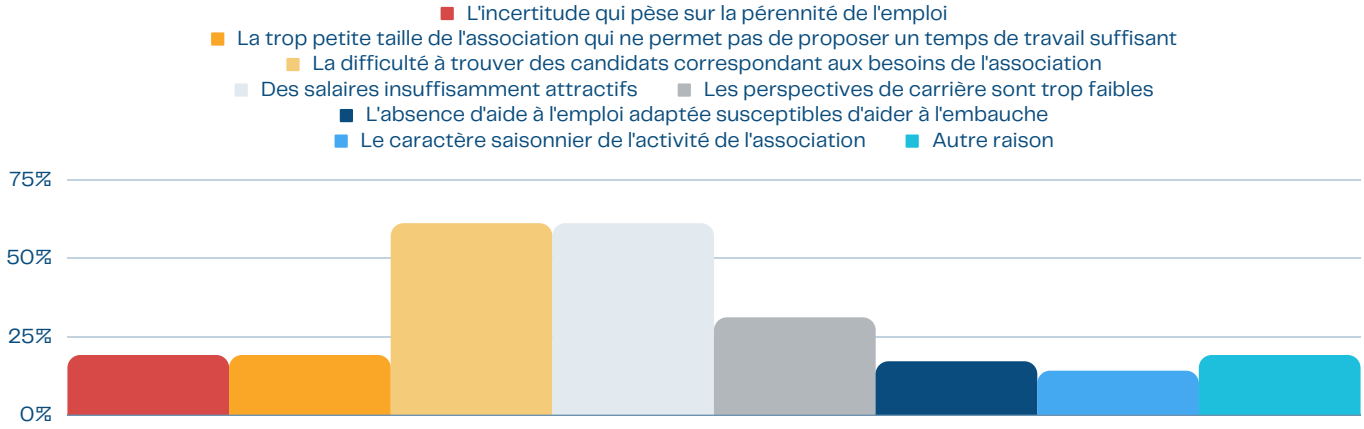

38%

des associations employeuses expriment des difficultés pour financer les emplois

61%

des associations expriment des difficultés pour proposer des salaires attractifs

4 – Quelles ressources pour agir ?

COTISATIONS ET SUBVENTIONS, LES DEUX PILIERS ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS :

Les associations villeurbannaises possèdent des niveaux de ressources très variés. Il y a tout d'abord les très petites associations avec des budgets de moins de 1 000 euros qui représentent 16% de l'ensemble. Ensuite, c'est quasiment la majorité des associations (45%) qui bénéficient d'un budget allant de 1 000 à 9 999 euros. Puis, ¼ des associations bénéficient de budgets conséquents allant de 10 000 à 49 999 euros. Enfin, 14% des associations, majoritairement des associations employeuses, bénéficient de budgets supérieurs à 50 000 euros et même 500 000 euros pour 2% d'entre elles. Villeurbanne a sur son territoire davantage d'associations avec des budgets « intermédiaires » (entre 1 000 et 49 999 euros) comparativement aux autres OLVA.

L'analyse de ces budgets nous apprend que les associations actives sur le territoire bénéficient de trois sources de financements équivalentes (29% environ) : les subventions et recettes d'activités publiques, les recettes d'activités privées et les cotisations. Le mécénat représente 10% des financements et représente, comme les recettes d'activités privées, la même part dans les budgets des associations employeuses et non employeuses. Les subventions et recettes d'activités publiques, représentent une part plus importante pour les associations employeuses (42%) que pour les non-employeuses (21%). A l'inverse, les cotisations sont moins conséquentes pour les associations employeuses (16%) que pour les associations non employeuses (37%).

45%

des associations bénéficient d'un budget allant de 1 000 à 9 999 euros

COMPTE PAR POSTE

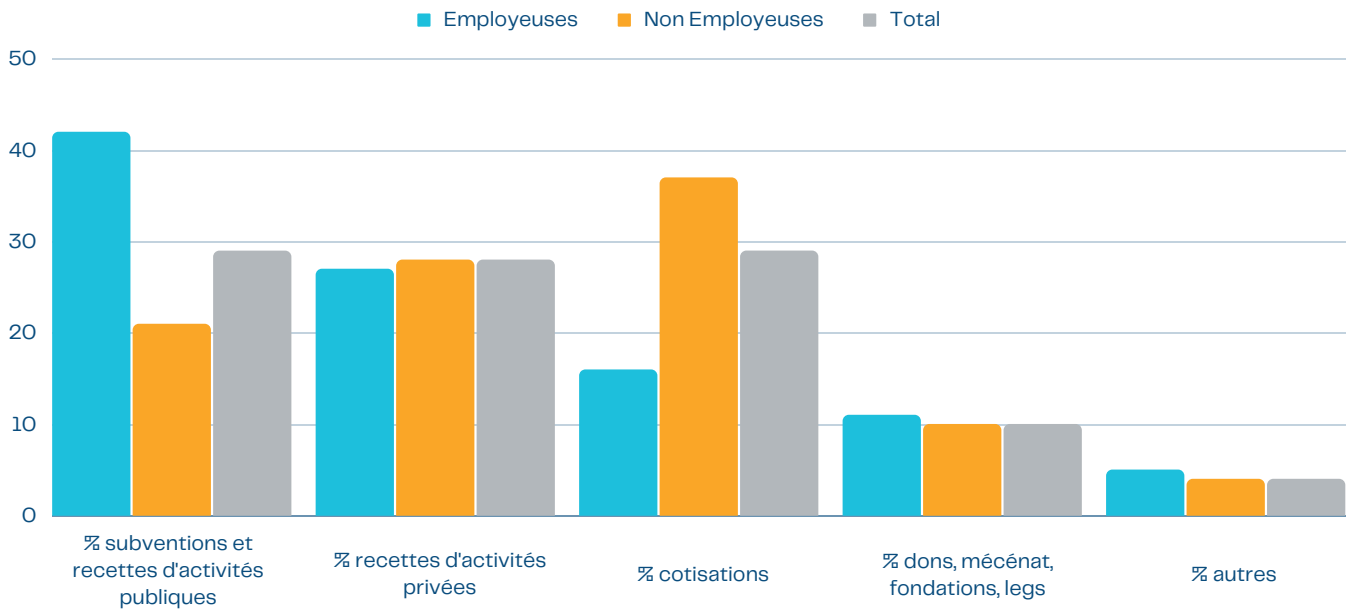

LA VILLE DE VILLEURBANNE, UN SOUTIEN DE POIDS POUR LES ASSOCIATIONS :

Nous avons pu voir précédemment que les subventions et recettes d'activités publiques étaient plus importantes pour les associations employeuses. En regardant dans le détail, cela s'explique par une plus grande présence de nombreux acteurs institutionnels (états, organismes sociaux, région, département, etc.) qui viennent abonder les subventions de la ville qui représentent 40% du total. La ville de Villeurbanne représente même 67% des subventions accordées aux associations non employeuses, la ville est donc une source de financement vitale pour ces dernières, bien souvent des petites associations.

ORIGINE DES FINANCEMENTS PUBLICS

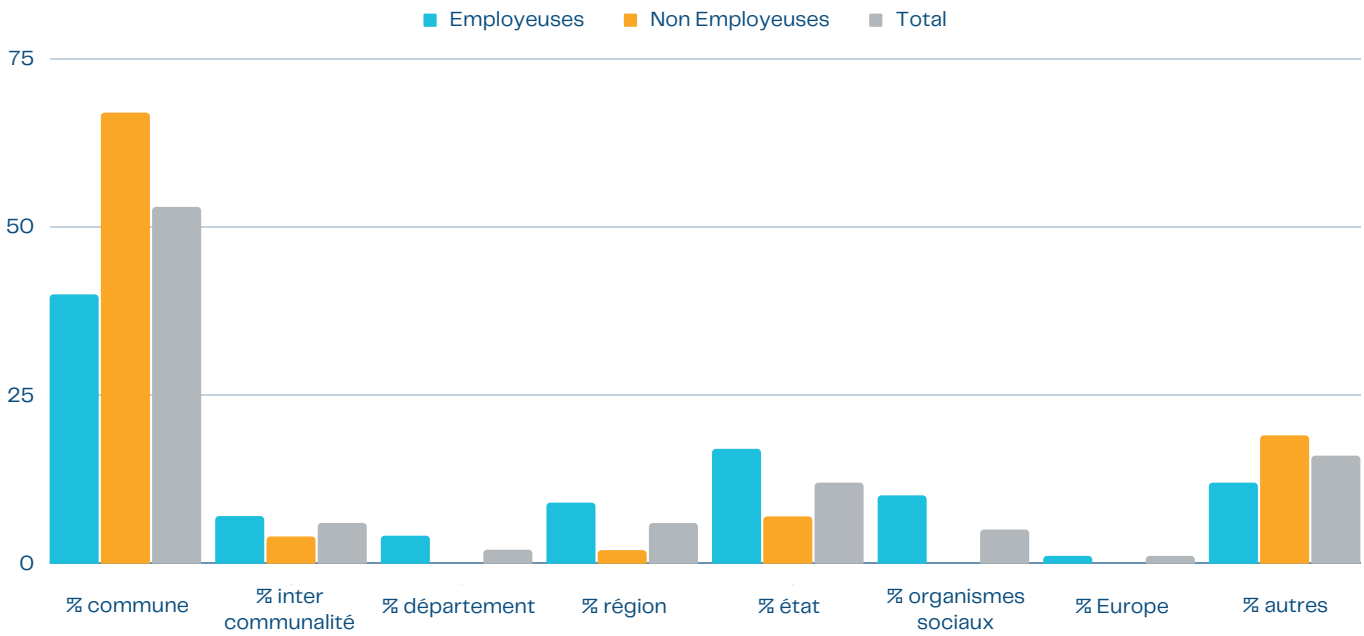

Seulement 5% des associations sont propriétaires de leurs locaux et 69% bénéficient d'un lieu d'activité à titre gratuit ce qui traduit une dépendance forte des associations en ce qui concerne leurs locaux. La location concerne 26% des associations et jusqu'à 48% des associations employeuses qui ont évidemment bien souvent des moyens plus conséquents.

La ville de Villeurbanne est un soutien essentiel pour répondre à cette problématique puisqu'elle est propriétaire de 42% des locaux utilisés principalement par les associations, des locaux proposés très largement gratuitement (sous forme de créneaux régulier et/ou de locaux permanents). L'ensemble du secteur public représente 61% des locaux, loin devant le secteur privé qui en fournit 23% (en location). La solidarité du réseau associatif a également son importance puisque 7% des locaux sont proposés par une maison des associations et 9% par des membres des associations.

67% des associations bénéficient d'un budget allant de 1 000 à 9 999 euros

QUI EST LE PROPRIÉTAIRE PRINCIPAL DES LOCAUX QUE VOUS UTILISEZ RÉGULIÈREMENT ?

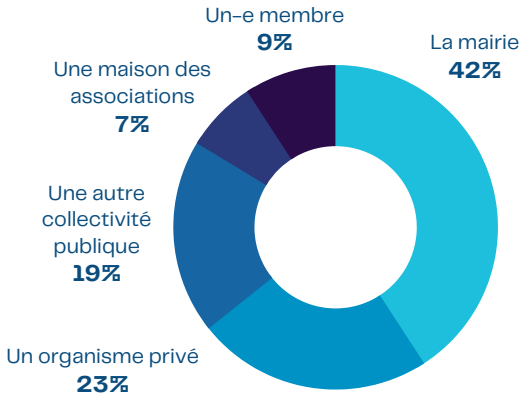

La DVACS propose par ailleurs de nombreux autres services aux associations : organisation d'un forum des associations, Assises de la vie associative, Dialogues Ville / Associations, annuaire des associations, Wikilleurbanne (site web), Viv'Asso (newsletter), dons d'unités centrales, domiciliation d'associations, etc. Des services qui touchent 50% des associations actives sur la Ville ce qui démontre une proximité forte entre la Ville et les associations. Une proximité que le plan de mandat ambitionne de renforcer avec de nouveaux outils tel le pôle ressources de l'accompagnement et des initiatives.

40% des locaux utilisés régulièrement par les associations appartiennent à la mairie

UTILISATION DES SERVICES DE LA DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES CENTRES SOCIAUX

5 – Crise sanitaire : quels effets pour les associations ?

UNE CRISE SANITAIRE AUX EFFETS IMMÉDIATS :

Plusieurs indicateurs ont été testés pour évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les associations. Premier élément notable : contrairement à ce que nous pouvions imaginer, tous les indicateurs sont majoritairement stables, en hausse ou en très forte hausse (de 51 à 74%).

Des baisses, certes contenues, existent néanmoins sur tous ces items. Les montants des financements publics et le nombre de bénévoles sont les deux items les moins en baisse (26 et 30% des associations en baisse ou forte baisse). Malgré le soutien des pouvoirs publics, 49% des associations décrivent une baisse ou forte baisse de leur budget et 46% de leur résultat financier annuel. Cela s'explique notamment par la chute du nombre d'adhérents (en baisse ou forte baisse pour 44% d'entre elles) et par la diminution des financements privés (en baisse ou forte baisse pour 45% d'entre elles).

EVOLUTION DE PLUSIEURS INDICATEURS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

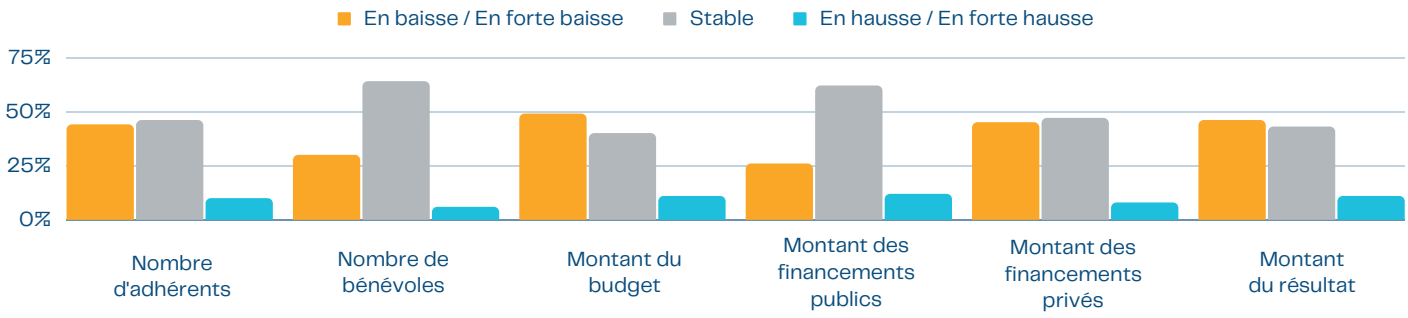

14%

des associations déclarent que supprimer des emplois est une éventualité dans un avenir proche

49%

des associations ont vu leur budget en baisse pendant la crise sanitaire

Sur le salariat associatif, la crise sanitaire aura eu un impact limité à court terme puisque seulement 6% des associations déclarent avoir supprimé des emplois. L'inquiétude demeure néanmoins avec 14% des associations pour qui cela peut être une éventualité dans un avenir proche, à date de réponse à l'enquête (en 2021), alors qu'une baisse des emplois a déjà été constatée entre 2018 et 2019 (-5,15%).

UNE CRISE GLOBALEMENT AMORTIE ET UNE RELATIVE CONFIANCE EN L'AVENIR :

Dans la sous-partie précédente nous avons pu constater l'évolution de plusieurs items pendant la crise sanitaire. Ces mêmes items ont été de nouveau évalués dans cette enquête pour, cette fois ci, comprendre comment les associations anticipaient l'évolution de ces derniers dans les prochaines années.

La baisse ou forte baisse anticipée pour l'ensemble des items est cette fois ci plus faible, allant de 6% à 15% des répondants. Au contraire ! Les hausses et fortes hausses sont prévues pour tous les items allant de 20% à 46%. C'est notamment le cas pour le nombre d'adhérents et de bénévoles qui devraient augmenter pour 46% et 35% des répondants. Cette hausse des adhérents entraine un optimisme sur les budgets et les résultats que les associations prévoient à minima stables pour 89% et 85% d'entre elles. Et ce, malgré un certain pessimisme sur les financements privés, anticipés à la baisse pour 15%, mais aussi publics malgré leur soutien pendant la crise (13%).

Enfin, l'emploi devrait connaitre un rebond puisque 6% des associations prévoient une baisse et 20% une hausse. L'optimisme sur l'emploi se lit également dans la volonté pour 59% des associations de développer de nouvelles activités, là où 8% prévoient une réduction. Cette crise pousse également les associations à développer la solidarité associative via la coopération (46% – résultat plus élevé que pour les autres OLVA) ou des mutualisations (32%) avec d'autres associations.

EVOLUTION DE PLUSIEURS INDICATEURS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

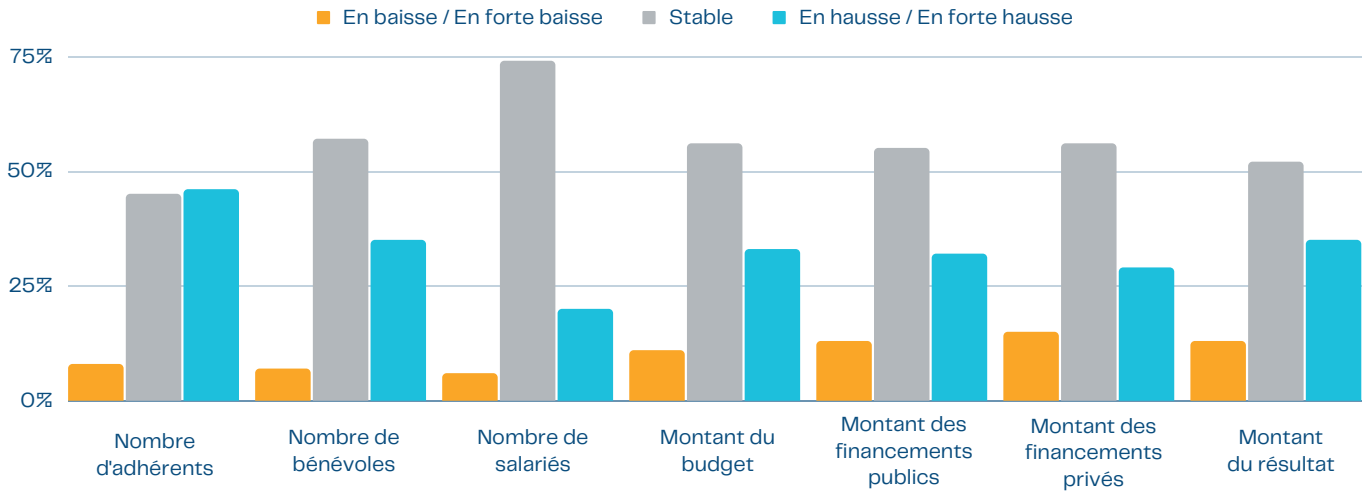

Malgré l'impact limité de la crise sanitaire et le rebond qui est anticipé par les associations, 25% d'entre elles disent être inquiètes ou très inquiètes. L'optimisme est tout de même majoritaire (75%), avec 18% des associations se disant très confiantes. On retrouve cet optimisme à des niveaux similaires pour les autres OLVA. La crise sanitaire semble in fine avoir renforcé le rôle et l'importance des associations sur les territoires.

75%

des associations se disent confiantes ou très confiantes sur leur avenir

SENTIMENT DES RÉPONDANTS SUR L'AVENIR DE LEUR ASSOCIATION – CHOIX MULTIPLE

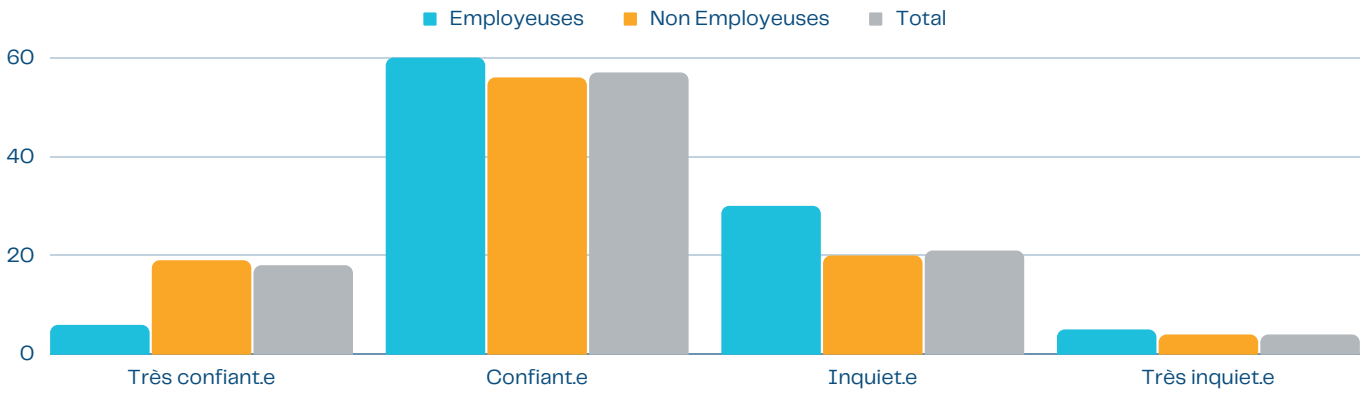

6 – Quels besoins pour les associations ?

DES BESOINS CONNUS SUR LE TERRITOIRE :

Notre enquête portait également sur les besoins des associations. Pour les analyser, nous avons proposé pour chaque besoin trois réponses, puis le choix a été fait de créer un score permettant de classer les besoins par importance en donnant des points à chaque réponse :

- Pas / Peu Important = – 1
- Important = + 2
- Nécessaire = + 5

81%

des associations ont déclaré avoir besoin de locaux

Avec ce système, les scores des besoins vont de –7 à 296. Le besoin majoritairement exprimé localement, et qui avait déjà été remonté notamment lors des Assises de la vie associative, est la mise à disposition de locaux (296), sur un territoire saturé et déjà largement urbanisé. Néanmoins, ce résultat et ses raisons territoriales sont à relativiser car le constat est le même pour tous les autres OLVA.

L'amélioration de la relation administrative et financière avec les acteurs publics est le deuxième besoin le plus important. Cela se reflète avec les scores des besoins de sécurité des financements dans le temps (172), de simplification des procédures administratives (161) et de rapidité du versement des aides publiques (158). Ces besoins sont davantage demandés par les associations employeuses qui ont également exprimé beaucoup plus largement que les non-employeuses le besoin d'aides à l'embauche de salariés.

Suivent ensuite, avec une demande plus importante sur ces besoins des associations non employeuses, la nécessité de mettre en place des animations pour les associations (140) et de les accompagner dans le domaine de la communication (139). Ces besoins principaux que nous venons de détailler, sont également similaires aux besoins exprimés dans les autres OLVA. Enfin, avec des scores supérieur à 70, trois autres besoins ressortent comme importants : la mise en place de coopérations inter-associatives, l'aide pour le recrutement de bénévoles et les formations pour les bénévoles.

SCORE D'IMPORTANCE DE CHAQUE BESOIN ASSOCIATIF

Besoins	Total
Mise à disposition de locaux	296
Sécurité des financements dans le temps : Engagements pluriannuels	172
Rapidité du versement des aides publiques	161
Simplification des procédures administratives	158
Mise en place d'animations pour les associations : Forum des associations, rencontres...	140
Accompagnement dans le domaine de la communication	139
Mise en place de coopérations inter-associatives	97
Aide pour le recrutement de bénévoles : Mise en réseau, plateforme d'offre de bénévolat...	87
Formations pour les bénévoles	74
Soutien dans l'appropriation des outils numériques : Informations, formations sur les outils existants...	56
Conseils juridiques, comptables et fiscaux : Sur les statuts de l'association, responsabilité des dirigeants, fiscalisation des activités...	53
Aide pour la gestion : Outils techniques, suivi d'activité, comptabilité...	35
Aide à l'embauche de salariés : Aides financières, abaissement de charges...	32
Aide pour la fonction employeur	8
Aide dans l'organisation de l'association : Échange entre les membres, prise de décision...	-7

LES DIFFICULTÉS DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF :

Trouver des personnes prêtes à s'engager dans le secteur associatif n'est pas chose aisée : une association sur deux déclare manquer de bénévoles. Le besoin de bénévoles ponctuels est le plus important, avec près de 55% des associations manquant de bénévoles déclarant y faire face. Les besoins de bénévoles en animation, communication et gestion administrative sont nombreux (45, 41 et 39%) et davantage exprimés par les associations non employeuses.

49%

des associations déclarent manquer de bénévoles

MANQUE DE BÉNÉVOLE PAR TYPE DE FONCTION

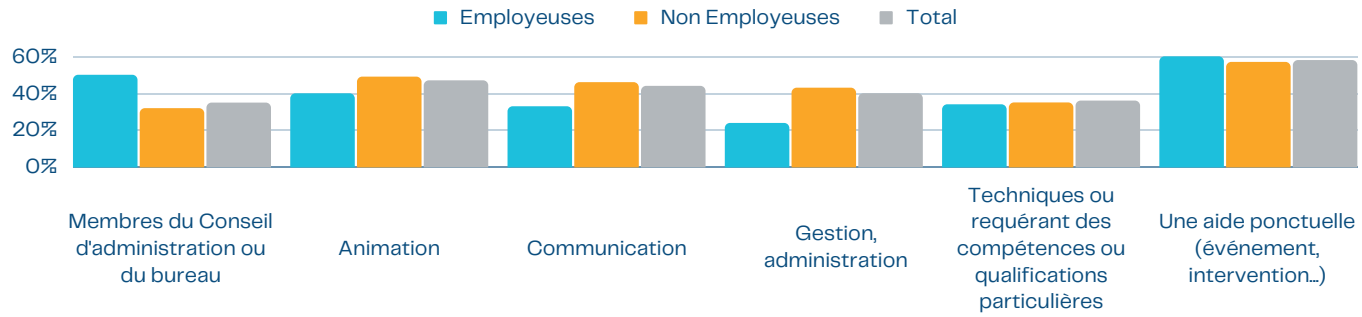

55% des associations employeuses déclarent manquer de bénévoles prêts à s'engager dans le CA, voir le bureau, des postes demandant un engagement important sur la durée. A ce titre, 53% des associations employeuses déclarent avoir des difficultés à renouveler les membres de ces deux instances, contre 42% des non employeuses.

DIFFICULTÉS À RENOUVELER LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONS OU DU BUREAU :

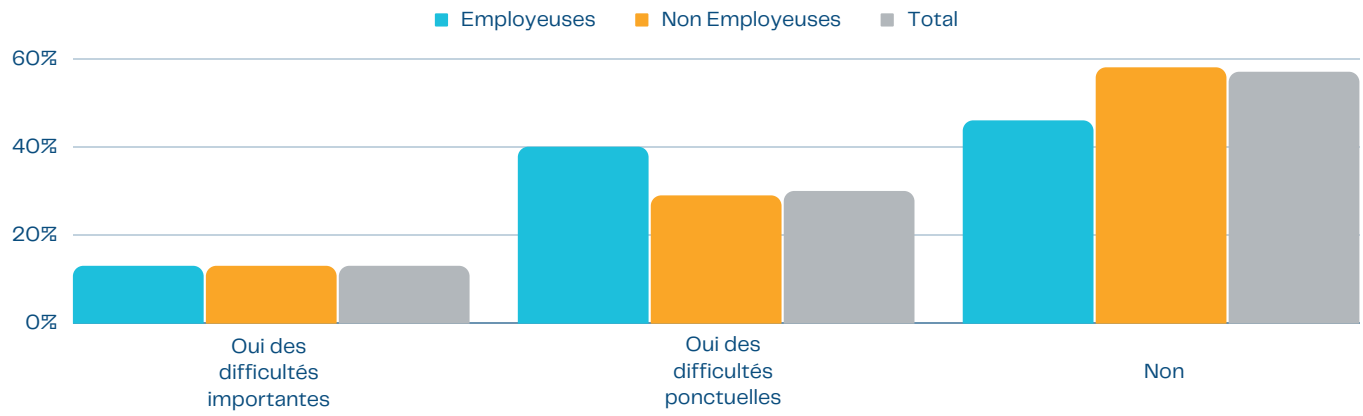

Après avoir confirmé le constat du manque de bénévoles, notre enquête nous permet de faire remonter les raisons qui l'expliquent selon les associations. 63% des associations manquant de bénévoles décrivent des difficultés à dégager du temps pour s'engager de la part des bénévoles mais aussi leur manque d'implication dans la durée (52%). La crise sanitaire aurait également été un frein selon 34% des associations. Enfin, la crainte des responsabilités (35%) et l'existence importante d'adhérents « consommateurs » (37%) représenteraient deux autres facteurs majeurs, notamment pour les associations employeuses.

RAISONS DU MANQUE DE BÉNÉVOLES

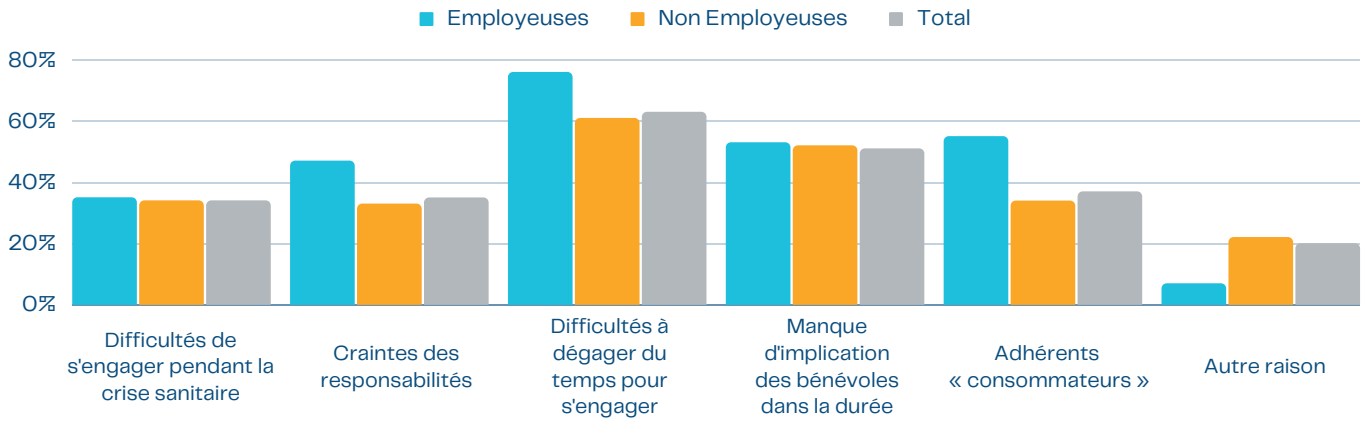

Et maintenant ?

QUEL LIEN AVEC LE PLAN D'ACTION :

En 2021, lors de la première édition des Assises de la vie associative, il a été proposé aux associations de co-construire le Plan d'action de la vie associative pour les six prochaines années. Pour cela, les Assises de la vie associative se sont déroulées en trois temps (juin, juillet et septembre) et ont impliqué plus de 200 participants représentants au moins 130 associations. Il en est ressorti un Plan d'action (PA) que vous pouvez retrouver sur www.wikilleurbanne.fr. Il peut donc être intéressant de confronter ce travail qualitatif au travail quantitatif de l'OLVA afin de juger de leurs similitudes et de leurs différences.

La problématique des locaux avait évidemment été soulevée lors des Assises comme étant une difficulté majeure, c'est ce qui ressort également de notre enquête. Le PA rappelle à ce titre les nombreuses salles et bâtiments que la Ville met à disposition des associations. Deux actions ont néanmoins été proposées pour s'attaquer à ce problème : Action 2 : « Créer un pôle ressources de l'accompagnement et des initiatives » et Action 4 : « Publier un calendrier partagé des locaux associatifs disponibles sur wikilleurbanne ».

L'amélioration de la relation administrative et financière avec les acteurs publics était aussi un sujet au cœur des préoccupations des associations. En réponse, ont été proposées les deux actions suivantes : l'Action 8 « Développer les conventions d'objectifs et de moyens et les financements pluriannuels pour les actions d'utilité sociale qui accompagnent les priorités municipales » et l'Action 9 : « Organiser annuellement un forum des financeurs », action de soutien de la Ville à l'effort de diversification des ressources des associations.

En ce qui concerne la demande de mise en place d'animations pour les associations, la Ville est reconnue par les associations comme déjà proactive sur cette question avec l'organisation des Dialogues, des Assises et la mise en place du Conseil consultatif de la vie associative (le Cocon). Malgré tout, que ce soit aux Assises ou dans l'OLVA, les associations ont signifié le besoin de continuer dans cette direction. Il a été acté dans le PA les actions suivantes : Action 1 « Elaborer un programme de formations et rencontres thématiques 'les 5 à 7 du Booster' », Action 2 : « Créer un pôle ressources de l'accompagnement et des initiatives », Action 3 : « Créer un forum de discussion 'spécial associations' sur wikilleurbanne » et Action 16 « Promouvoir des fêtes de quartier comme la fête Oxygène, les fêtes des Buers et du Tonkin ».

Les autres besoins qui ressortent de l'enquête ont tous été traités dans le PA, ce qui confirme sa pertinence. Le PA va même plus loin sur le besoin de relever le défi d'une vie associative inclusive. Ce besoin est peu ressorti dans l'enquête du fait qu'aucune question directe sur cette thématique n'avait été posée. L'enquête nous permet en outre de cibler quelques formations à prioriser au lancement de l'Action 1 comme des ateliers sur les types de volontariat, sur la valorisation des bénévoles ou sur les moyens à mettre en place pour diversifier ses financements.

UNE ENQUÊTE AYANT VOCATION À ÊTRE RENOUVELÉE :

Cette première enquête portait sur l'année 2019 afin de bénéficier des résultats de l'année antérieure à la crise sanitaire. L'objectif serait de renouveler cette enquête tous les 4 ans environ afin de comparer l'évolution de la vie associative sur le territoire villeurbannais dans la durée. Ainsi, la prochaine enquête pourrait avoir lieu en 2024 afin d'évaluer l'année 2023.

2024

année probable du prochain OLVA

Le mot du Réseau National des Maisons des Associations

OBSERVER POUR AGIR ENSEMBLE

Malgré d'importants progrès au plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. A tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations. Il faut se donner de bons outils pour agir !

C'est pourquoi le réseau a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place.

Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants... Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

Loreline Vidal, administratrice du RNMA

Annexe : Enquête OLVA au format papier

Etat des lieux de la vie associative locale

Enquête menée par la ville de Villeurbanne - 2021

La Ville de Villeurbanne lance la première édition de l'Observatoire local de la vie associative. L'objectif est de mieux connaître le tissu associatif villeurbannais, ses caractéristiques et ses besoins ; dans une démarche complémentaire aux Assises de la vie associative.

Avant de remplir ce questionnaire, munissez-vous notamment des informations suivantes : la composition de votre conseil d'administration (âge, sexe...), le nombre de membres (licenciés, adhérents…) et de bénévoles, et le budget de l'association (documents financiers). Les réponses à ce questionnaire resteront strictement confidentielles et ne feront l'objet d'aucune communication à des tiers. Nous vous remercions pour le temps accordé à remplir ce questionnaire, estimé à 20-30 minutes.

Contact : observatoire.villeurbanne@gmail.com

Répondre en ligne à cette adresse : https://www.modalisa9-drop.com/villeurban_6F2F79CEE/Formulaire_Home.html

Le profil de l'association

Nom de l'association

Adresse du siège

Code postal **Ville**

Email **Téléphone**

Buts-objet de l'association (mots-clés)

Quelle est l'année de création de l'association ?

Quel est le secteur d'activité de l'association ? *Une réponse par colonne*

Secteur	Principal	Secondaire
Action de solidarité et humanitaire : associations actives en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture, au niveau national ou international, associations caritatives…	○	○
Action sociale : établissements sociaux ou médico-sociaux, accueil des personnes en situation de handicap, centre social, aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées, maisons de retraite, foyers logements, aide-ménagère, jeunes ou adolescents (prévention spécialisée, foyers jeunes travailleurs)…	○	○
Santé, bien-être : établissements de type hospitalier, centres de santé, associations de soins à domicile, don de sang, prévention de maladie, association de personnes malades, secourisme…	○	○
Opinion, défense des droits et des causes : associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause, de défense des minorités, lutte contre les discriminations, anciens combattants, activités religieuses et cultuelles, défense des animaux…	○	○
Loisirs : équipements de type socioculturel, associations de tourisme social, camps ou colonies de vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes…	○	○
Éducation, formation, insertion : établissements d'enseignement initial, centres de formation permanente, cantines et garderies périscolaires, associations de parents d'élèves, d'enseignants, d'élèves, recherche, associations intermédiaires, insertion et aide aux chômeurs…	○	○
Sports : clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche…	○	○
Culture : musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, préservation du patrimoine culturel, petits clubs culturels, compagnies artistiques, écoles de musique ou de danse…	○	○
Défense des intérêts économiques : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, associations de consommateurs, groupement de salariés à caractère syndical...	○	○
Vie et développement local : agences de développement local, aide à la création d'activités économiques, promotion du tourisme et de la vie locale, soutien aux associations, associations de quartier, d'habitants…	○	○
Environnement : associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel…	○	○

L'association est-elle principalement active au niveau : *une seule réponse possible*

○ Quartier ○ Commune ○ Intercommunalité ○ Département
○ Région ○ National ○ International ○ Pas de territoire particulier

Merci de préciser dans quel(s) quartier intervient l'association :

☐ La Doua ☐ Charpennes, Tonkin ☐ Gratte-Ciel, Dedieu, Charmettes ☐ Ferrandière, Maisons-Neuves
☐ Saint-Jean ☐ Cusset ☐ Buers, Croix Luizet ☐ Bonnevay, la Soie, Les Brosses
☐ Perralière, Grandclément, Cyprian ☐ Pas de quartier en particulier

L'association intervient-elle en Quartier de la Politique de la Ville (QPV) ? ○ Oui ○ Non

L'association est-elle membre ou adhérente d'une fédération, d'un réseau ou d'un groupement d'associations ?

☐ **Oui**

Si oui, est-elle membre ou adhérente :

☐ d'une fédération (départementale, régionale ou nationale)
☐ d'un réseau local ou national
☐ d'une maison des associations (ou office culturel ou sportif)
☐ d'un groupe ou réseau visant la mutualisation de moyens

Pour quelle(s) raison(s) appartenez-vous à ce réseau(x) ?

☐ Apport, échange d'informations
☐ Appui logistique, technique ou administratif
☐ Mutualisation de moyens (matériels, financiers...)
☐ Aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes
☐ Représentation des intérêts de l'association
☐ Autre, précisez :

☐ **Non**

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

☐ Méconnaissance du fonctionnement
☐ Absence d'intérêt pour un fonctionnement en réseau
☐ Volonté de rester indépendant
☐ Coût de la cotisation
☐ Autre, précisez :

Le(s)quel(s) ?

L'association utilise-t-elle les services proposés par :

- **de la direction vie associative de la ville de Villeurbanne ?** ◯ Oui ◯ Non
- **du service des sports de la ville de Villeurbanne ?** ◯ Oui ◯ Non

L'association a-t-elle pour but de : *Une réponse par ligne*

	Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Tout à fait
Satisfaire les besoins de ses membres usagers	◯	◯	◯	◯
Permettre à ses membres de se réunir autour d'une passion commune	◯	◯	◯	◯
Mobiliser sur une revendication spécifique, localisée	◯	◯	◯	◯
Développer des actions de solidarité	◯	◯	◯	◯
Participer à une mission d'intérêt général	◯	◯	◯	◯

Quel est le nombre de bénéficiaires des actions de votre association en 2019 ? ***une estimation suffit***

L'association s'adresse-t-elle à des publics d'un âge particulier ?

☐ Non, l'association s'adresse à tous les âges
☐ Enfants, adolescents (moins de 16 ans)
☐ Jeunes (de 16 à 25 ans)
☐ Adultes (de 26 à 62 ans)
☐ Personnes âgées (plus de 62 ans)

L'association s'adresse-t-elle à un public qui se caractérise par :

☐ **Par sa vulnérabilité**

☐ Personnes dépendantes ou handicapées
☐ Personnes en situation de détresse ou d'urgence
☐ Personnes malades ou de santé fragile
☐ Personnes sans emploi ou au chômage
☐ Personnes victimes de discrimination
☐ Autre, précisez :

☐ **Autre caractéristique, précisez :**

Avez-vous mis en place une tarification, hors adhésion, adaptée en fonction des profils des publics ?

◯ Oui ◯ Non

Si oui, comment cela se matérialise t-il ?

☐ Par la gratuité à l'accès de certaines activités, certains services
☐ Par des tarifs préférentiels en fonction de la situation de l'usager.e / bénéficiaire (étudiant, chomeur.euse, retraité.e, famille nombreuse,...)
☐ Par l'application du quotient familial
☐ Selon les tranches d'âge des usager.e.s
☐ Autres, préciser :

Les membres de l'association

Combien l'association compte-t-elle d'adhérents, à jour de cotisation, en 2019 ?

- dont personnes physiques (individus)
- dont personnes morales (organisations)

Combien l'association compte-t-elle de bénévoles en 2019 ?

- dont bénévoles femmes
- dont bénévoles réguliers
- dont bénévoles de moins de 25 ans
- dont bénévoles de plus de 62 ans

Combien d'heures de travail bénévole ont été effectuées pour l'association en 2019 ? heures

Valorisez-vous les heures de bénévolat dans les comptes de l'association ? ◯ Oui ◯ Non

Si non, pour quelles raisons ?
Plusieurs réponses possibles

- ☐ Temps que cela demande
- ☐ Trop compliqué à mesurer
- ☐ Méconnaissance de la manière de le valoriser
- ☐ Autre, précisez :

L'association manque-t-elle de bénévoles ? ◯ Oui ◯ Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?
Plusieurs réponses possibles

- ☐ Membres du conseil d'administration ou du bureau
- ☐ Animation
- ☐ Communication
- ☐ Gestion, administration
- ☐ Techniques ou requérant des compétences ou qualifications particulières
- ☐ Aide ponctuelle (événement, intervention…)

Si oui, quelles sont les raisons de ce manque de bénévoles ?
Plusieurs réponses possibles

- ☐ Difficultés à s'engager pendant la crise sanitaire
- ☐ Craintes des responsabilités
- ☐ Difficultés à dégager du temps pour s'engager
- ☐ Manque d'implication des bénévoles dans la durée
- ☐ Membres « consommateurs » (qui souhaitent uniquement bénéficier d'une activité ou d'un service sans autre engagement)
- ☐ Autre, précisez :

Quel est le mode de gouvernance de l'association ? *Une seule réponse possible*

- ◯ Classique (Président, secrétaire, trésorier avec un CA et/ou un bureau)
- ◯ Collégial (le CA nomme des co-présidents qui partagent les responsabilités)
- ◯ Collectif (les membres du CA administrent ensemble l'association)
- ◯ Direct (l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente)
- ◯ Autre mode de gouvernance, précisez :

Combien l'association compte-t-elle de membres du Conseil d'administration en 2019 ?

- dont nombre de femmes

Quelle est la fréquence des réunions du Conseil d'administration ?

- ◯ Au moins une fois par mois
- ◯ Au moins une fois tous les 3 mois
- ◯ Au moins une fois tous les 6 mois
- ◯ Au moins une fois par an
- ◯ Moins d'une fois par an

Merci de préciser les caractéristiques des membres du bureau : *Merci de reporter les numéros correspondants pour chaque colonne*

	Sexe 1. Femme 2. Homme	**Age** 3. Moins de 18 ans 4. De 18 à 25 ans 5. De 26 à 40 ans 6. De 41 à 60 ans 7. Plus de 60 ans	**Statut d'activité** 1. En activité 2. En retraite 3. En recherche d'emploi ou sans activité professionnelle	**Temps pour l'association par semaine** 1. Moins de 5 heures 2. De 5 à 10 heures 3. De 10 à 15 heures 4. Plus de 15 heures	**Année de prise de poste**	**Catégorie socio-professionnelle** 1. Agriculteur 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise 3. Cadre, profession intellectuelle sup. 4. Profession intermédiaire 5. Employés 6. Ouvriers
Président.e (ou autre dénomination)						
Secrétaire (ou autre dénomination)						
Trésorier.e (ou autre dénomination)						

Rencontrez-vous des difficultés à renouveler les membres du Conseil d'administration ou du bureau ?

◯ Oui des difficultés importantes ◯ Oui des difficultés ponctuelles ◯ Non, pas de difficulté

Avez-vous accueilli un ou plusieurs volontaires en 2019 ?

- ☐ **Oui**
- ☐ Service civique, Service national universel (SNU)
- ☐ Volontariat européen ou international
- ☐ Autre type de volontariat

Si oui, combien de volontaires ?

Pour quelles raisons avez-vous accueilli ces volontaires ?
Plusieurs choix possibles

- ☐ Participer à la promotion de l'engagement associatif/citoyen des jeunes
- ☐ Bénéficier d'une ressource supplémentaire dont le coût est faible
- ☐ Participer à la formation et à l'insertion des jeunes
- ☐ Communiquer sur l'association auprès d'un public jeune
- ☐ Fidéliser un jeune dans l'association
- ☐ Autre, précisez :

- ☐ **Non**

Pour quelles raisons n'avez-vous pas accueilli de volontaires ? *Plusieurs choix possibles*

- ☐ Manque de connaissance sur le dispositif
- ☐ Incapacité de l'association à encadrer un volontaire
- ☐ Coût de l'accueil du volontaire
- ☐ Absence de besoin d'un volontaire dans l'association
- ☐ Contraintes administratives
- ☐ Autre, précisez :

Le salariat dans l'association

L'association a-t-elle eu recours en 2019 à l'emploi salarié, même de manière occasionnelle ? ◯ Oui ◯ Non

Si non, pourquoi l'association n'a-t-elle pas recours à l'emploi salarié ?

- ☐ Pas de besoin identifié
- ☐ Manque de connaissances en gestion administrative des emplois
- ☐ Pas de financements suffisants
- ☐ Appréhension concernant le management, la gestion du projet en qualité d'employeur bénévole
- ☐ Ne souhaite pas se professionnaliser
- ☐ Appréhension concernant la gestion des risques du travail (sécurité, santé,…)
- ☐ Autre, précisez :

→ ***Si l'association n'emploie pas de salarié, passez directement à la partie suivante : « Les ressources de l'association »***

Si oui : Nombre d'heures de travail salarié rémunéré par l'association en 2019
Nombre de salarié.e.s rémunéré par l'association au 31 décembre 2019

L'association rencontre-t-elle des difficultés dans l'exercice de la fonction employeur ?

☐ Jamais ☐ Rarement ☐ Parfois ☐ Souvent

Si oui, quelles difficultés rencontre l'association ?

- ☐ Dans la gestion administrative des emplois
- ☐ Au niveau du management, de la gestion du projet en qualité d'employeur bénévole
- ☐ Dans le financement des emplois
- ☐ Dans la gestion des risques du travail (sécurité, santé,…)
- ☐ Autre, précisez :

L'association a-t-elle recours à une aide extérieure pour l'aider à gérer la fonction employeur ? ◯ Oui ◯ Non

L'association rencontre-t-elle des difficultés de recrutement ? ◯ Oui ◯ Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

- ☐ Fonctions supports (administrative, RH, comptabilité…)
- ☐ Fonctions productives (chargé de mission, développement…)
- ☐ Autre, précisez :

Si oui, quelles sont les raisons de ces difficultés de recrutement?

- ☐ L'incertitude qui pèse sur la pérennité de l'emploi
- ☐ La trop petite taille de l'association qui ne permet pas de proposer un temps de travail suffisant
- ☐ La difficulté à trouver des candidats correspondant aux besoins de l'association
- ☐ Des salaires insuffisamment attractifs
- ☐ Les perspectives de carrière sont trop faibles
- ☐ L'absence d'aide à l'emploi adaptée susceptible d'aider à l'embauche
- ☐ Le caractère saisonnier de l'activité de l'association
- ☐ Autre, précisez :

L'association a-t-elle des difficultés à maintenir les emplois existants ? ◯ Oui ◯ Non

Merci de préciser quelles difficultés rencontre l'association :

Les ressources de l'association

Si l'association utilise régulièrement des locaux (activités, réunions...), est-elle principalement : *Une seule réponse possible*

◯ Propriétaire ◯ Locataire (payant) ◯ Hébergée à titre gratuit

Si l'association est locataire ou hébergée à titre gratuit, pouvez-vous indiquer qui est le propriétaire de ces locaux ?

- ◯ La mairie
- ◯ Un organisme privé
- ◯ Une autre collectivité publique
- ◯ Un.e membre
- ◯ Une maison des associations

Comptes de l'association en 2019
en euros

Subventions publiques (fonctionnement, appel à projets…)		€
Recettes d'activités publiques (marchés publics, aides à l'emploi…)		€
Recettes d'activités privées (ventes, événements…)		€
Cotisations des membres		€
Dons, mécénat et fondations		€
Autres, précisez :		€
TOTAL DES RESSOURCES		**€**

Origine des financements publics en 2019
en euros

Commune		€
Intercommunalité		€
Département		€
Région		€
Etat		€
Organismes sociaux		€
Europe		€
Autre, précisez :		€

Les impacts de la crise sanitaire sur l'association

De 2019 jusqu'au premier confinement en mars 2020, comment ont évolué ces indicateurs ?

	En forte baisse	En baisse	Stable	En hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent.e.s	◯	◯	◯	◯	◯
Nombre de bénévoles	◯	◯	◯	◯	◯

En 2020, au cours de la crise sanitaire, avez-vous dû interrompre vos activités ?

◯ Non ◯ Oui, partiellement ◯ Oui, totalement

En 2020, au cours de la crise sanitaire, comment ont évolué ces indicateurs ?

	En forte baisse	En baisse	Stable	En hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent.e.s	○	○	○	○	○
Nombre de bénévoles	○	○	○	○	○
Total des comptes	○	○	○	○	○
Montant des financements publics	○	○	○	○	○
Montant des financements privés	○	○	○	○	○
Montant du résultat	○	○	○	○	○

La crise sanitaire vous a-t-elle obligé à supprimer des emplois dans l'association ?

○ Oui ○ Non, mais c'est une éventualité dans un avenir proche ○ Non

Si oui, combien ?

A la suite de la crise sanitaire, envisagez-vous de :

☐ Développer de nouvelles activités
☐ Réduire les activités de l'association
☐ Revoir globalement le projet de l'association
☐ Développer de nouvelles coopérations avec d'autres associations
☐ Envisager des mutualisations utiles avec d'autres associations
☐ Envisager la fusion avec une autre association

Les perspectives de l'association

Dans les prochaines années, comment anticipez-vous l'évolution de ces indicateurs ?

	En forte baisse	En baisse	Stable	En hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent.e.s	○	○	○	○	○
Nombre de bénévoles	○	○	○	○	○
Nombre salarié.e.s	○	○	○	○	○
Total des comptes	○	○	○	○	○
Montant des financements publics	○	○	○	○	○
Montant des financements privés	○	○	○	○	○
Montant du résultat	○	○	○	○	○

En ce qui concerne l'avenir, vous êtes : ○ très inquiet.e ○ inquiet.e ○ confiant.e ○ très confiant.e

Indiquez si ces éléments seraient susceptibles de renforcer la viabilité et le développement de l'association

Une réponse par ligne - Merci de renseigner chaque ligne	***Pas important***	***Peu important***	***Important***	***Nécessaire***
Aide pour la gestion : *Outils techniques, suivi d'activité, comptabilité…*	○	○	○	○
Conseils juridiques, comptables et fiscaux : *Sur les statuts de l'association, responsabilité des dirigeants, fiscalisation des activités…*	○	○	○	○
Aide dans l'organisation de l'association : *Echange entre les membres, prise de décision…*	○	○	○	○
Aide pour le recrutement de bénévoles : *Mise en réseau, plateforme d'offre de bénévolat…*	○	○	○	○
Formations pour les bénévoles	○	○	○	○
Accompagnement dans le domaine de la communication	○	○	○	○
Soutien dans l'appropriation des outils numériques : *Informations, formations sur les outils existants…*	○	○	○	○
Mise en place d'animations pour les associations : *Forum des associations, rencontres…*	○	○	○	○
Mise en place de coopérations inter-associatives	○	○	○	○
Simplification des procédures administratives	○	○	○	○
Rapidité du versement des aides publiques	○	○	○	○
Mise à disposition de locaux	○	○	○	○
Sécurité des financements dans le temps : *Engagements pluriannuels*	○	○	○	○
Aide pour la fonction employeur	○	○	○	○
Aide à l'embauche de salariés : *Aides financières, abaissement de charges…*	○	○	○	○
Autre besoin, précisez : *Si vous n'avez pas d'autre besoin, laissez vide*	○	○	○	○

Souhaitez-vous nous faire part d'autres éléments importants pour vous ?

Quel est votre rôle dans l'association ?

○ administrateur ○ bénévole ○ directeur ○ salarié ○ Autre, précisez :

Merci d'avoir contribué à une meilleure connaissance du tissu associatif villeurbannais !

Vous pouvez nous renvoyer ce questionnaire par e-mail à observatoire.villeurbanne@gmail.com ou le déposer au CCVA – 234 Cours Emile Zola